

Your World First

C/M/S

Law.Tax

Marchés publics





Se différencier

Là où nous nous distinguons :

Le professionnalisme des grands cabinets avec la réactivité d'une structure légère : nos clients et avocats ont un accès facile aux avocats et aux associés et ceux-ci sont joignables et accessibles, ce qui permet de résoudre les problèmes rapidement et efficacement.

L'expérience et la flexibilité des avocats leur offre souvent la possibilité de donner un premier avis oral très rapidement, ce qui permet dans bien des cas de débloquer des situations sans attendre.

Une équipe dynamique et efficace : nous disposons d'une équipe qui met son énergie et sa motivation au service de ses clients en mettant un point d'honneur à être à la pointe de notre matière par des systèmes de partages de know-how et de formations professionnels et efficaces.

Nous investissons dans des **partenariats à long terme avec nos clients**, développant notre connaissance de leurs activités et une véritable relation de confiance afin de répondre au mieux à leurs besoins. Notre équipe est composée de plusieurs avocats spécialisés en droit des marchés publics. Nous pouvons également compter sur une solide équipe de droit public et administratif, ce qui permet d'assurer la fiabilité et la continuité dans la gestion des dossiers.

Nous **fonctionnons d'une façon transparente**. Pas de surprise quant aux honoraires et arrangements.

Nous sommes **un cabinet réellement orienté client**. Nous comprenons les besoins et les défis de chaque secteur et fournissons un service ajusté aux intérêts particuliers de chaque client.



“Le département « droit public » de ce cabinet traite un large éventail de matières, et dispose d'experts dans les marchés publics, l'énergie, l'environnement et le droit européen. L'équipe traite régulièrement des projets PPP de grande ampleur ... Les sources extérieures disent que les avocats impliqués sont toujours disponibles et font tout le nécessaire pour conduire le projet au succès.

Chambers Europe, 2013

Expériences

CMS DeBacker dispose d'une connaissance approfondie dans le domaine des marchés publics, grâce à une pratique quotidienne d'une part, et à une forte implication de ses membres dans des organisations d'étude et de formation du secteur d'autre part.

Notre cabinet assiste les pouvoirs adjudicateurs et les opérateurs économiques, soit au stade de la conception des opérations, soit lors de leur exécution, soit encore dans le cadre du contentieux. Il est quotidiennement confronté à la rédaction des documents de marché et à la négociation d'opérations complexes, à l'analyse et à l'attribution de commandes, que ce soit en matière de marchés de travaux, de fournitures ou de services. La rédaction des documents du marché se fait régulièrement grâce à une équipe pluridisciplinaire, permettant d'appréhender l'ensemble des aspects de l'opération : questions urbanistiques, environnementales, fiscales et sociales, que ce soit pour des marchés « classiques » ou dans le cadre de concessions, de marchés de promotion ou de PPP. Il assiste également les opérateurs économiques au stade de la confection des offres ou de l'exécution du marché.

Les principaux secteurs d'intervention de notre cabinet sont les suivants :

- Construction, rénovation et réhabilitation
- Santé - pharmaceutique - équipement médicaux
- Transports
- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Services financiers
- Personnel
- Equipement
- Energie
- Informatique
- Formations

Défense des parties dans le cadre de contentieux

Notre cabinet intervient quotidiennement dans la défense des intérêts de ses clients dans le cadre d'actions judiciaires (tant en urgence qu'au fond).

Il représente les parties devant le Conseil d'État, ainsi que devant les juridictions civiles, telles que le Tribunal de première instance (ou son président en rééré), la Cour d'appel, mais aussi devant les tribunaux de commerce dans le cadre d'actions en cessation, etc., et encore dans le cadre de procédures pénales.

Notre cabinet intervient quelle que soit la localisation géographique de la juridiction concernée et la langue du litige.

Audits, avis et documents

Notre pratique implique également la rédaction d'audits, d'avis et de documents de marché. Nous intervenons à cet égard notamment dans les domaines suivants :

- application de la réglementation à des situations complexes ;
- audit du bon respect de l'application de la réglementation des marchés publics au sein de pouvoirs adjudicateurs ;
- analyse et/ou rédaction du cahier spécial des charges et des autres documents du marché ;
- assistance à la rédaction des documents en vue de l'attribution du marché ;
- assistance à la rédaction de l'offre ;
- mise en place et suivi de centrales d'achats et de marchés, marchés conjoints ;
- suivi de marchés :
 - opportunité de payer certaines factures contestées ;
 - opportunité de payer des intérêts de retard ;
 - opportunité de recourir à des mesures d'office ou réponse aux mesures d'office ;
 - gestion de procès-verbaux de manquement ;
 - introduction de requêtes relatives à des incidents d'exécution ;
 - etc.

Nous donnons dans ce cadre des avis circonstanciés qui prennent en compte les dernières évolutions jurisprudentielles et doctrinales (tant au niveau belge qu'au niveau européen).



Expertise marchés publics

Opérations immobilières complexes

La gestion et le développement de projets immobiliers publics conduit régulièrement à la mise en place de PPP. Notre cabinet intervient dans l'analyse, la comparaison et la mise en place de structures partenariales mettant en œuvre des techniques telles que des concessions, des procédures négociées - s'inspirant le cas échéant du dialogue compétitif - , des accords cadres, des marchés de promotion, des ventes ou autres démembrements de droits réels, des mécanismes de location ou de leasing. Il assiste les intervenants dans les questions de conception et de suivi des opérations dans le secteur du logement, de rénovation urbaine ou de réurbanisation, de gestion de portefeuilles de patrimoine immobilier, d'infrastructures publiques telles que des routes, ponts, infrastructures sportives, réseaux informatiques, centres de conférences, etc.

PPP et PPPI : une répartition optimale des risques entre partenaires

Les PPP se caractérisent par leur diversité, que ce soit dans le financement et/ou le préfinancement ainsi que dans la gestion de relations contractuelles et de société de longue durée. Le cabinet analyse et conseille à propos d'opérations relatives aux modalités de constitution du véhicule utilisé, de la composition des organes sociaux dudit véhicule, des prérogatives de droit public et de droit administratif accordées à ceux-ci (expropriation, préemption...), des possibilités et modalités d'association d'un partenaire privé à la structure, des conséquences fiscales des options suivies, ainsi qu'en matière de gestion des conséquences sociales.

CMSDeBacker établit différentes formes d'externalisation (PPP participatif ou contractuel) et d'optimisation de la structure juridique des véhicules (Organisme d'intérêt public et/ou Régie (ordinaire ou autonome), asbl, SEM, DBF ou DBFM ou autres formules en usage que pourraient utiliser les opérateurs et les pouvoirs publics pour atteindre leurs objectifs, en tenant spécialement compte des sources de financement disponibles (fonds propres, subventions, marché de promotion, etc.)

Au cœur du PPP se trouve la question de la répartition des risques entre partenaires. CMS DeBacker établit, en collaboration avec les consultants économiques et financiers et les compagnies d'assurances, la matrice des risques de chaque projet et participe à l'évaluation de la meilleure manière de les répartir.

Publications



Collection 'La commande publique'

La collection La commande publique consacre l'entrée en vigueur du nouveau régime de la commande publique en Belgique. La collection permettra au lecteur de disposer d'une introduction générale mais détaillée et cohérente à la commande publique. Parmi les volumes, on notera particulièrement :

- *Les principes légaux – la loi du 15 juin 2006, Virginie Dor*
- *La motivation, l'information et les recours – la loi du 17 juin 2013, Virginie Dor*



Le nouveau droit des marchés publics en Belgique, 1250 p.

Larcier, 2013

Yves Cabuy, Georges Dereau, **Virginie Dor**, Patrick Thiel et Marie Vastmans

Une approche globale et systématique de la réglementation sur les marchés publics alliant sa présentation, une analyse de la doctrine et de la jurisprudence la plus récente, un commentaire critique et des cas pratiques.



Les recours juridiques en matière de marchés publics, 324 p.

Kluwer, 2010

Virginie Dor et Constant De Koninck



Le nouveau régime des marchés publics - Principales innovations introduites par les lois des 15 et 16 juin 2006, 231 p.

Kluwer, 2007

Virginie Dor et Patrick Thiel



Law-Now, l'actualité juridique personnalisée

Law-Now (www.law-now.com) est un portail de connaissances juridiques en ligne gratuit développé par CMS. Primé internationalement, Law-Now vous donne accès à des informations sur les questions juridiques et fiscales importantes ayant un impact sur vos activités.

Vous choisissez l'actualité juridique par pays et par secteur économique pour lesquels vous souhaitez recevoir, par e-mail, des alertes électroniques. Nos alertes électroniques sont brèves et concises, allant directement à l'essentiel. Nos commentaires sur les développements juridiques incluent une vision pratique quant à l'impact sur les activités, y compris les mesures devant être prises. Le site internet Law-Now dispose déjà de plus de 10.000 analyses juridiques et donne accès à toutes les publications et événements CMS.

L'équipe marchés publics & PPP



Virginie Dor

Partner

Administrateur d'Esimap - Organisme de formation professionnelle
Expert auprès de la Commission Européenne en matière de marchés publics

E virginie.dor@cms-db.com
T +32 (0)2 743 69 72



Gilles Bataille

Lawyer

E gilles.bataille@cms-db.com
T +32 (0)2 743 69 50



Youri Musschebroeck

Lawyer

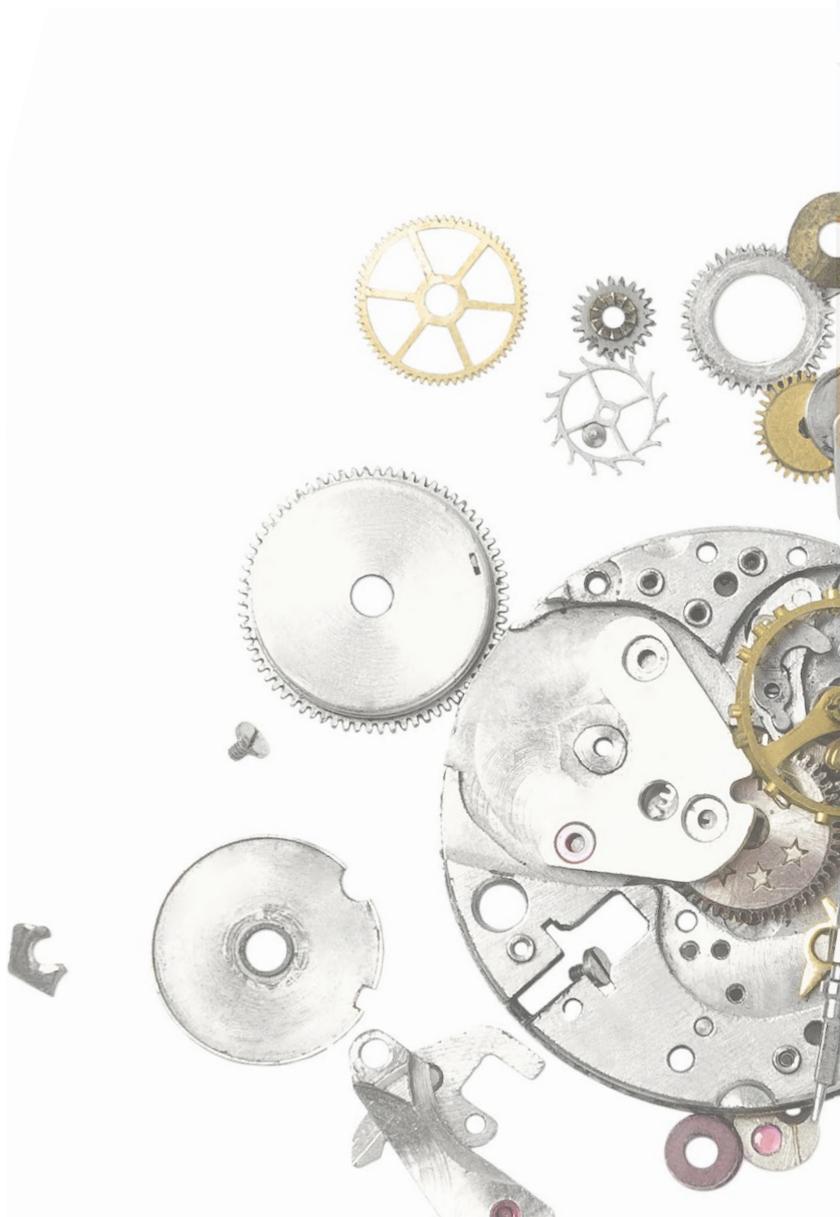
E youri.musschebroeck@cms-db.com
T +32 (0)2 743 69 26



Mathilde Vilain XIII

Lawyer

E mathilde.vilainXIII@cms-db.com
T +32 (2) 743 69 42





Chez CMS, nous pensons qu'un service de qualité ne peut être délivré qu'à travers un véritable engagement et une compréhension totale de nos clients. Nous appelons cette philosophie « Your World First ».

Avec « Your World First », nous plaçons le succès de nos clients en priorité absolue. Cette philosophie traduit notre profonde expertise ainsi que le point d'honneur que nous mettons à assister nos clients, les conseiller et favoriser la réalisation de tout ce qui leur permettra de prospérer dans leur domaine, concrétiser leurs ambitions stratégiques et devenir des modèles de bonnes pratiques.



CMS DeBacker, Chaussée de La Hulpe 178, 1170 Bruxelles, Belgique
T +32 2 743 69 00 – F +32 2 743 69 01

CMS DeBacker, Uitbreidingstraat 2, 2600 Anvers, Belgique
T +32 3 206 01 40 – F +32 3 206 01 50

CMS DeBacker Luxembourg, rue Goethe, L-1637, Luxembourg
T +352 26 27 53-1 – F +352 26 27 53-53

CMS DeBacker est membre de CMS, regroupement de 10 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 5800 collaborateurs, dont plus de 3200 avocats et 850 associés, CMS s'appuie sur 60 implantations dans le monde.

Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS :

Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubai, Duesseldorf, Edimbourg, Francfort, Geneva, Glasgow, Hambourg, Istanbul, Kiev, Leipzig, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luxembourg, Lyon, Madrid, Mexico, Milan, Moscou, Munich, Muscat, Paris, Pékin, Podgorica, Prague, Rio de Janeiro, Rome, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Téhéran, Tirana, Utrecht, Varsovie, Viene, Zagreb et Zurich.

www.cms.law